

Avancement de la révision aux niveaux international et européen

CNNES

22 juin 2007

Niveau international CITI CPC

- En principe CITI et CPC terminées (adoptées en mars 2006 par la Commission de statistique de l'ONU) Mais
- Pas de contrainte pratique de mise en œuvre donc :
 - encore des amendements des notes explicatives et des tables de passage
 - rédaction de guides d'accompagnement toujours en cours :
 - très dangereux car adoption de règles de classement des unités :
 - donneurs d'ordre et sous traitants
 - exceptions à la règle générale de classement à l'activité principale
 - possibilités de nouvelles surprises
- Pas de lien strict CITI-CPC mais une table de passage moins contraignante

Niveau européen : NACE

- Règlement NACE adopté le 20 décembre 2006
- Changements depuis la CNNES 2006 :
 - modification de structure pour les activités de télévision
 - révisions d'intitulés en anglais (30 environ)
 - recodifications techniques (10 environ)
 - révisions d'intitulés français de la NACE dues à :
 - des demandes d'origine française
 - une coordination avec les autres pays francophones
 - une demande forte d'Eurostat d'intitulés nationaux proches de la version anglaise (libellés plus précis et moins synthétiques)
 - 150 classes NACE environ ont fait l'objet de modifications mineures (sans changement du contenu)

Niveau européen : NACE (suite)

- Encore des amendements des notes explicatives mais non intégrés dans le document final (rulings) et des tables de passage
 - ces amendements se poursuivront jusqu'à fin 2007 et probablement encore en 2008. Les causes sont :
 - Incohérence avec la CITI, incohérence NACE-CPA, éclaircissement de points obscurs
- Adoption d'une introduction méthodologique :
 - reprise de la règle des donneurs d'ordre adoptée dans la CITI
 - non reprise des exceptions à la règle générale de classement à l'activité principale de la CITI
 - règle de classement entre commerce spécialisé et non spécialisé

Niveau européen : CPA

- CPA : retard important → règlement distinct
 - 1er examen par le groupe statistique du Conseil en décembre 2006
 - adoption prévue le 10 juillet 2007 dans sa version anglaise
 - probablement en septembre dans sa version française
 - environ 400 propositions d'amendements entre décembre 2006 et aujourd'hui notamment dans la construction, le commerce, le secteur de l'information, les services
- Procédure d'adoption des intitulés de la CPA en français
 - après l'adoption de la structure et des intitulés anglais, élaboration des projets de versions linguistiques par les traducteurs du Conseil et du Parlement
 - soumission de ces projets aux pays pour amendement
 - adoption des versions linguistiques en septembre (?)

Traitement des donneurs d'ordre

- Actuellement CITI et NACE proposent 2 modes de classement différents
 - CITI : dans l'industrie si influence sur la conception des produits ou possession des intrants matériels sinon dans le commerce
 - NACE : dans l'industrie si possession du concept ou des droits légaux sur les produits sinon dans le commerce
- A l'avenir, un même mode de classement révisé
 - dans l'industrie si possession des intrants matériels, dans le commerce (ou les services) sinon
- Conséquence : basculement d'entreprises considérées comme industrielles vers le commerce
- Mais décision tardive (avril 2007)=> impossible à prendre en compte immédiatement. Modalités à étudier (TF européenne)